

LES ELEMENTS DU PATRIMOINE
LE PAYSAGE ET LES FORMATIONS VEGETALES

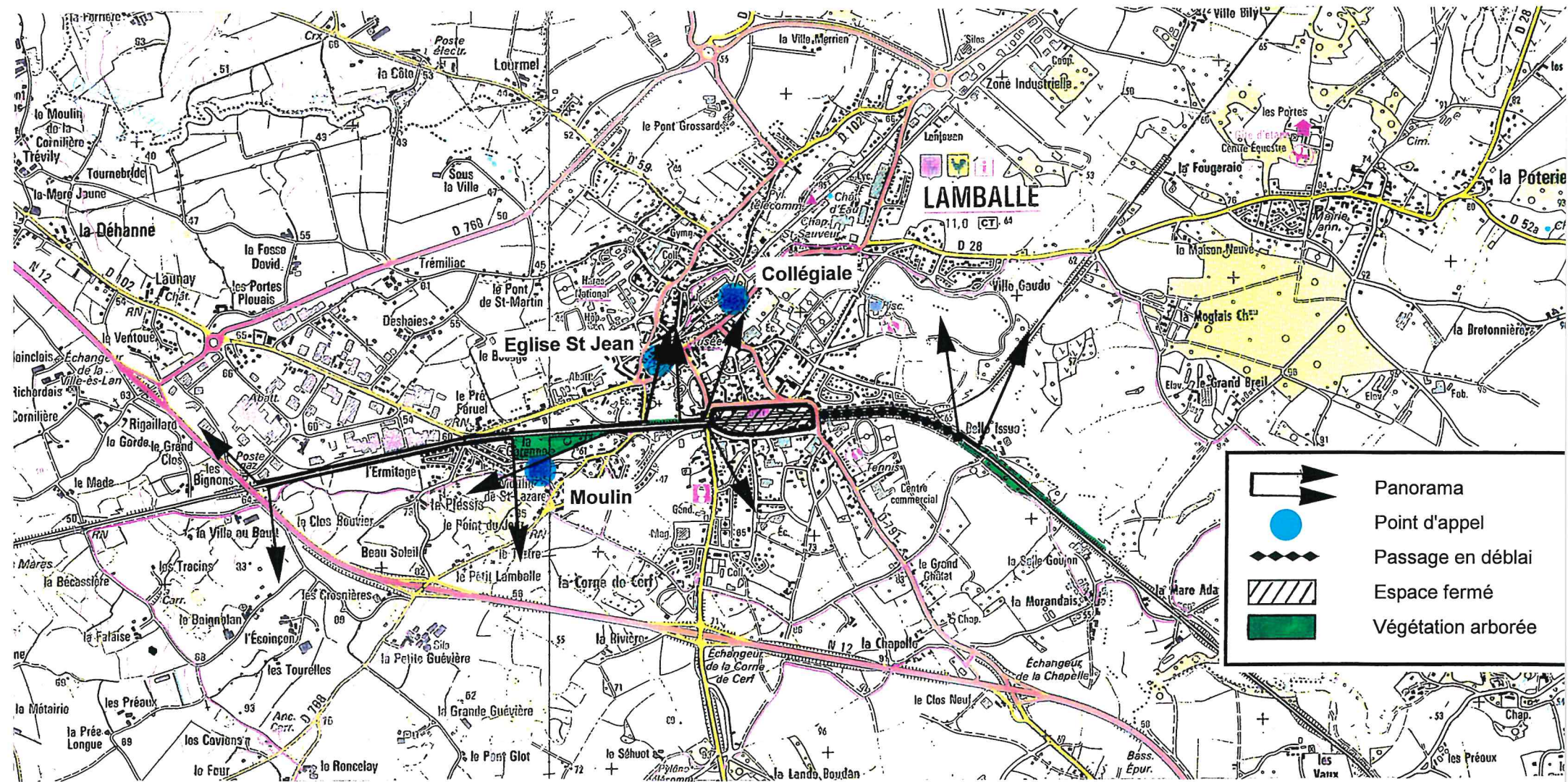
Démarche de l'approche paysagère

La démarche de cette première étape de l'approche paysagère de la commune de Lamballe consiste en un recensement des formations végétales et paysagères des milieux rural et urbain.

Les entités décrites par la suite peuvent être considérées en tant que telles (bocage, parcs, mail). Elles peuvent aussi se présenter comme une liaison entre l'espace urbain et l'espace rural (bocage, alignements) ou comme élément de mise en valeur du patrimoine architectural de la ville (alignements, jardins, mail).

Ces différentes catégories serviront de base à l'élaboration d'un système de références végétales et paysagères destiné à orienter les choix futurs en matière d'aménagement à l'intérieur du périmètre de la ZPPAUP.

DECOUVERTE DU PAYSAGE DEPUIS LA LIGNE SNCF



	Panorama
	Point d'appel
	Passage en déblai
	Espace fermé
	Végétation arborée

Découverte du paysage communal depuis la ligne SNCF

□ AU NORD DE LA VOIE



D'Ouest en Est, les premiers éléments que l'on découvre sont les bâtiments industriels dont on a une perception très proche. Ensuite, le paysage s'ouvre progressivement et le panorama sur la ville est quasi continu jusqu'à la gare. L'église Saint-Jean et la Collégiale sont deux points d'appels qui se distinguent nettement au-dessus du bâti ancien. Ces vues, le plus souvent agrémentées d'un premier plan végétal sont d'une grande qualité sur le plan paysager, il convient de les préserver ; les matériaux, leurs couleurs et les formes des constructions forment un ensemble harmonieux. Pour bénéficier du meilleur angle de vue sur le centre ancien, il est préférable d'être assis face à l'Est.

Les vues se raccourcissent aux abords de la gare, les façades des constructions arrêtent le regard. Après le pont, le train est encadré par deux grands talus car la ligne passe en déblai. Une ouverture juste avant le hameau de Belle Issue laisse entr'apercevoir les prairies et l'étang en arrière plan.

□ AU SUD DE LA VOIE



D'Est en Ouest, le paysage s'ouvre à partir de la gare où le regard est, là aussi, vite arrêté par les façades des bâtiments ou les rames stationnées. Le paysage s'ouvre après la gare en direction de la colline du Moulin Saint-Lazare, le moulin se dessine sur la ligne d'horizon en arrière-plan. Ces vues intéressantes sont perceptibles lorsque l'on regarde en direction de l'Ouest.

Le boisement situé au Nord du Moulin arrête provisoirement le regard puis laisse place au coteau qui accueille les bâtiments de la récente zone d'activité.

Le paysage de bocage

□ HISTOIRE ET FONCTIONS DU BOCAGE

A la fin du XVIIIe siècle, on assiste à une extension généralisée du bocage dans le Nord-Ouest de la France avec la mise en place d'un système de polyculture-élevage. Les terres peu productives telles que les landes des plateaux sont également soumises à ce développement du bocage. Au XIXe siècle, la place de la haie est dictée par le fonctionnement du milieu physique qu'elle contribue à optimiser. Elle participe à l'amélioration des rendements nécessaire à la lutte contre l'insuffisance alimentaire.

Mais progressivement, de la fin du XIXe siècle aux années 1950, cette organisation spatiale va être modifiée par l'intensification du réseau bocager. Les haies se multiplient dans le paysage au fil de la transmission des héritages et de la division du parcellaire.

Dans les années 1950, le réseau bocager trop serré ne permet pas d'introduire les nouvelles techniques livrées par la société industrielle.

Un paysage bocager confère une haute valeur paysagère et économique à un territoire agricole (Cette valeur tient à la haie dont les rôles écologique, esthétique et économique se combinent). Régulateur de l'eau, du vent et de la température (intérêt agronomique), elle préserve également la diversité de la flore et de la faune (intérêt écologique), elle fournit le bois et le fourrage (intérêt économique), et constitue aujourd'hui un bon atout touristique tout en satisfaisant le bien-être de la population locale. Concernant ce dernier point, il a en effet été montré qu'une majorité de personnes considère qu'il est plus agréable de vivre dans un espace cloisonné (plus reposant et plus sécurisant) que dans un paysage ouvert.



Disparition de la strate arbustive des haies bocagères

□ LE BOCAGE A LAMBALLE

Le bocage décrit à lui seul le paysage rural de la commune. Ce paysage se présente sous plusieurs formes qui ont toutes la même origine: le bocage breton du milieu du XXe siècle. Il se définit en fonction de la taille des parcelles qui le composent et de la nature des haies qui entourent ces parcelles.

Quel que soit le type de bocage, l'analyse de l'utilisation des terres montre une alternance des prairies et des cultures, avec une proportion un peu supérieure de ces dernières.

• Les éléments constitutifs

En ce qui concerne la nature des clôtures végétales, la majorité des haies sur la commune sont des haies arborées. Autrement dit, les haies uniquement arbustives sont rares. Il semble en effet que la strate arbustive soit la première à disparaître lors de la destruction de la trame bocagère.

La palette végétale:

- | | |
|-------------------|-------------------|
| Strate arbustive: | - Aubépine |
| | - Sureau |
| | - Noisetier |
| Strate arborée: | - Chêne pédonculé |
| | - Châtaignier |
| | - Frêne |
| | - Orme |
| | - Charme |

Quelles qu'elles soient, les zones de bocage sont ponctuées de taillis qui colonisent le plus souvent les bas fonds humides et non exploités du territoire communal.

La palette végétale de ces taillis est la suivante: Frêne commun, Saule marsault et Saule blanc, Aulne glutineux,...

Par ailleurs, la commune compte bon nombre d'éléments végétaux assez mal venus dans le paysage bocager: les peupleraies. Du même ordre, il a aussi été recensé un petit boisement d'eucalyptus sur les rives du Gouessant au lieu-dit la Picardaie.

- **Formes et répartition**

L'analyse du paysage rural permet de mettre en évidence 2 grandes entités bocagères:

- Le bocage à petites mailles (ou à maillage serré)

Caractérisé par un maillage relativement serré, ce type de bocage est présent sur tout le pourtour de l'espace urbanisé. S'immisçant entre les espaces bâtis à certains endroits, il est très étroitement lié au milieu urbain.

- Le bocage à grandes mailles

Ce paysage est celui du Nord et de l'Ouest de l'aire d'étude. Il est une conséquence des remembrements et de la destruction de nombreuses haies.

On peut d'ailleurs constater que l'état des haies dans cette deuxième entité est beaucoup moins bon que dans le bocage à petites mailles. Souvent, la strate arbustive a disparu ne laissant qu'un alignement d'arbres de haut jet amplement émondés. On est ici en présence de ces "haies" aux silhouettes devenues malheureusement caractéristiques du centre Bretagne.

Les ripisylves

Le réseau hydrographique est relativement dense sur la commune de Lamballe. Les ripisylves sont les formations végétales associées aux rives du Gouessant et de ses affluents. Elles jouent un rôle important en matière d'hydrologie et de paysage.

- **Les éléments constitutifs**

La palette végétale:

- Frêne commun
- Saule marsault
- Saule blanc
- Aulne glutineux
- Peuplier blanc
- Peuplier tremble planté

- **Formes et répartition**

La ripisylve est difficilement perceptible sur l'ensemble de la commune. Depuis les hauteurs, on la repère souvent grâce aux ponctuations de Peupliers.

Dans les secteurs où elle est visible, elle apparaît assez dégradée.

Quelles qu'elles soient, les zones de bocage sont ponctuées de taillis qui colonisent le plus souvent les bas fonds humides et non exploités du territoire communal.

La palette végétale de ces taillis est la suivante: Frêne commun, Saule marsault et Saule blanc, Aulne glutineux,...

Par ailleurs, la commune compte bon nombre d'éléments végétaux assez mal venus dans le paysage bocager: les peupleraies. Du même ordre, il a aussi été recensé un petit boisement d'eucalyptus sur les rives du Gouessant au lieu-dit la Picardaie.

- **Formes et répartition**

L'analyse du paysage rural permet de mettre en évidence 2 grandes entités bocagères:

- Le bocage à petites mailles (ou à maillage serré)

Caractérisé par un maillage relativement serré, ce type de bocage est présent sur tout le pourtour de l'espace urbanisé. S'immiscant entre les espaces bâtis à certains endroits, il est très étroitement lié au milieu urbain.

- Le bocage à grandes mailles

Ce paysage est celui du Nord et de l'Ouest de l'aire d'étude. Il est une conséquence des remembrements et de la destruction de nombreuses haies.

On peut d'ailleurs constater que l'état des haies dans cette deuxième entité est beaucoup moins bon que dans le bocage à petites mailles. Souvent, la strate arbustive a disparu ne laissant qu'un alignement d'arbres de haut jet amplement émondés. On est ici en présence de ces "haies" aux silhouettes devenues malheureusement caractéristiques du centre Bretagne.

Les ripisylves

Le réseau hydrographique est relativement dense sur la commune de Lamballe. Les ripisylves sont les formations végétales associées aux rives du Gouessant et de ses affluents. Elles jouent un rôle important en matière d'hydrologie et de paysage.

- **Les éléments constitutifs**

La palette végétale:

- Frêne commun
- Saule marsault
- Saule blanc
- Aulne glutineux
- Peuplier blanc
- Peuplier tremble planté

- **Formes et répartition**

La ripisylve est difficilement perceptible sur l'ensemble de la commune. Depuis les hauteurs, on la repère souvent grâce aux ponctuations de Peupliers.

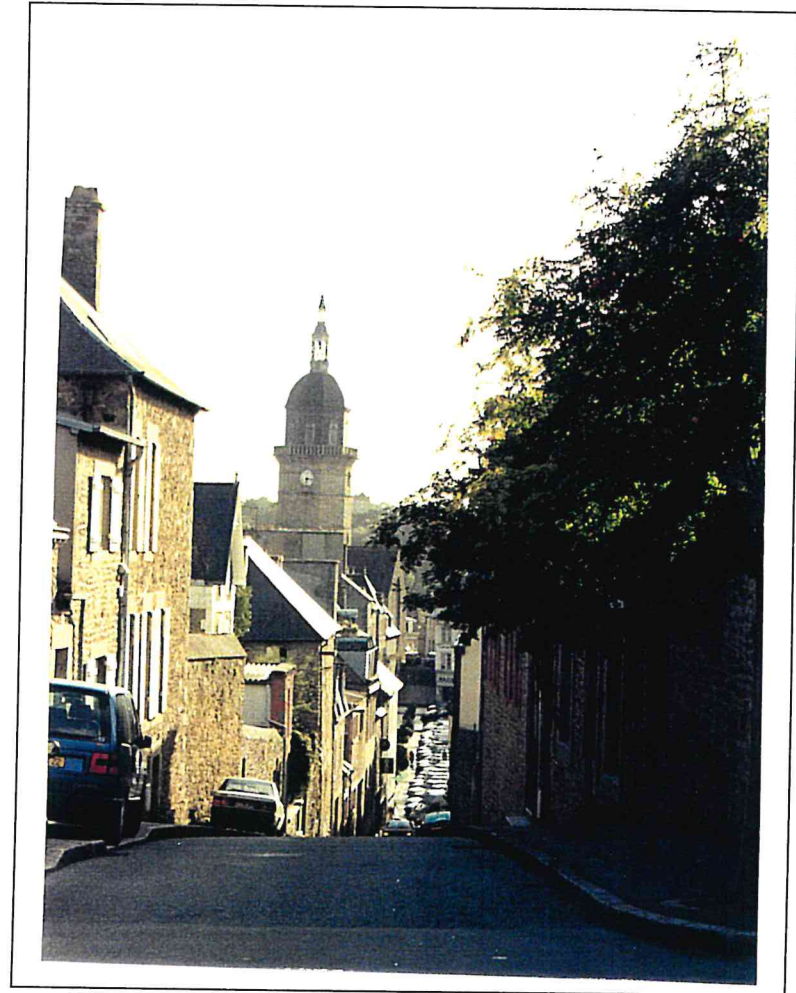
Dans les secteurs où elle est visible, elle apparaît assez dégradée.

Les boisements

Il s'agit essentiellement du Bois de la Moglais car les espaces boisés sont très restreints à Lamballe.

La palette végétale:

Ce Bois présente une majorité de Châtaigniers et de Hêtres auxquels viennent s'ajouter le Chêne pédonculé,... Mais ce bois fait partie d'un parc paysager et il est fort probable que des essences décoratives y soient présentes, témoin le mail de Tilleuls à l'entrée du Château.



mise en valeur du patrimoine architectural

Les végétaux des places et des rues

Cette catégorie inclut les arbres d'alignement, les plantations des places et des aires de stationnement. Si ces végétaux ont souvent un rôle important à jouer, ils sont en revanche assez peu nombreux dans le centre ville au caractère très minéral. L'urbanisation très dense du centre ancien laisse peu de place au végétal excepté ceux des jardins que l'on aperçoit par endroits au-dessus des murs de pierre.

On distingue 2 types d'alignements: les alignements à grand développement et les alignements à moyen ou faible développement.

□ LES ALIGNEMENTS A GRAND DEVELOPPEMENT

Leurs différentes fonctions

Selon les emplacements, les valeurs suivantes peuvent être associées à ces plantations:

- Esthétique
- Intégration paysagère
- Mise en valeur du patrimoine architectural
- Dimensionnement de l'espace
- Élément fédérateur entre milieu rural et milieu urbain



Des alignements hors d'échelle

Formes et répartition

Peu fréquents à Lamballe, on les trouve le long des principaux axes de circulation. Malheureusement, ces végétaux sont souvent mal utilisés. Une taille trop sévère tend à limiter leur développement alors qu'ils pourraient pleinement se développer le long des grandes artères. C'est le cas de plusieurs alignements de Tilleuls: le long de la Route de St-Brieuc à l'ouest, le long de la D791 au Sud,...

Par ailleurs, ces alignements restent trop épisodiques le long des grands axes (alignements rares, souvent courts ou incomplets). Aussi, leur valeur esthétique et leur fonction d'encadrement des vues intéressantes pourraient être davantage mises à profit sur l'ensemble de la commune. A ce sujet, il n'existe aucun traitement végétal des abords des grands axes qui contournent la ville (excepté au niveau des échangeurs).

La palette végétale se résume quasi exclusivement au Tilleul.

□ LES ALIGNEMENTS A FAIBLE DEVELOPPEMENT

Leurs différentes fonctions

Selon les emplacements, les valeurs suivantes peuvent être associées à ces plantations:

- Esthétique
- Mise en valeur du patrimoine architectural
- Dimensionnement de l'espace

- Formes et répartition

Ils sont présents dans quelques rues (rares) du centre, ils sont essentiellement l'objet des quartiers pavillonnaires.

Avant tout esthétique, leur fonction consiste également à mettre en valeur le patrimoine bâti. Un bon exemple à ce sujet: l'alignement de Robiniers dans la Rue Notre-Dame qui cadre la vue sur l'Eglise Saint-Jean.

Les incohérences en relation avec l'utilisation qui est faite de ces alignements sont nombreuses en témoignent les petits Robiniers plantés devant la gare SNCF ou encore les 4 Robiniers de la Rue de Dinard. La taille des arbres (adultes) et parfois la longueur de l'alignement n'est pas cohérente avec l'échelle de la voie ou l'objectif d'intégration que l'on cherche à atteindre. On peut également souligner le caractère peu esthétique des alternances des feuillages rouges et des feuillages verts.

La palette végétale est pauvre. On retrouve en effet trop souvent la série: Robinier, Prunus, Sorbier des oiseleurs.

□ LE VOCABULAIRE VEGETAL DES PLACES

Le végétal est peu présent sur les places en général. Hormis son rôle esthétique, le végétal permet ici de dimensionner l'espace voire de créer des repères concernant la répartition des fonctions de la place (stationnement, circulations, esplanade,...). Des arbres ont également été plantés pour leur fonction d'intégration de la place au tissu urbain.

- Les éléments constitutifs

Les espèces rencontrées sont à titre d'exemple : le Platane sur la Place du Champ de foire, les cerisiers sur la petite place rue Leclerc, le Chêne fastigié sur la Place du Marché, le Peuplier sur la Place des tanneurs.

- Formes et répartition

Ici, les remarques concernent des points clés du centre ville.

- La Place du Champ de foire: cette place, essentiellement consacrée au stationnement, est un espace dans lequel on manque cruellement de repères. Elle est pourtant composée de plusieurs sous-espaces (place, mail, placette, contre-allée) auxquels il conviendrait de donner une identité particulière. Un traitement paysager approprié pourrait y contribuer.
- La Place du Marché: sa partie centrale est occupée par le stationnement. Autour, vivaces, arbustes et arbres à faible développement (encore jeunes) ne parviennent pas à s'imposer face à la présence de l'automobile.

- La Place des tanneurs: ouverte au sein du tissu urbain dense, l'arbre doit jouer ici son rôle d'intégration. Or, les alignements de peupliers en place ne vont pas en ce sens.
- A côté de l'Eglise Saint-Martin: ce site restreint présente néanmoins une échelle monumentale donnée par l'Eglise et les vieux Chênes du jardin. Les trois Robiniers de la Place Saint-Martin n'ont pas une échelle en harmonie avec le site.



Des contrastes de couleurs artificiels

Végétation des parcs et jardins

□ LES PARCS

Les Parcs de la commune sont très différents les uns des autres. Les remarques qui seront faites ici seront donc spécifiques à chacun d'eux.

- Le Plan d'eau

C'est un lieu important de la ville du fait de sa superficie. Dans ce parc qui tente de recréer un milieu au caractère "naturel", se rencontrent quelques espèces végétales trop artificielles telles que le Berbéris rouge, le Fusain au feuillage jaune, les Gynériums,...

- Le Jardin public

Il s'agit d'un aménagement hétéroclite de par le choix des espèces végétales et leur répartition. On y trouve le Palmier à côté du Chêne, les rhododendrons sous les Prunus, ... Néanmoins, situé au coeur de la ville, il est un espace vivant et très fréquenté.

- Le Parc de la Corne de Cerf

Ce parc est isolé au Sud de la ville. Sa pelouse et ses grands arbres (Marronniers, Tilleuls) en font un lieu où règne le calme et la sérénité.

□ LE MAIL DE LA COLLEGIALE

Cet espace au caractère monumental accompagne le bâtiment de la Collégiale. Il est composé de 2 parties:

- L'Esplanade de la Princesse de Lamballe est entourée d'un double alignement de Frênes et de Tilleuls. Le choix du Sorbier des oiseleurs, espèce à faible développement, pour les replantations à l'entrée de l'esplanade n'est pas en cohérence avec le site.
- La Promenade du Château présente de grands alignements de Tilleuls, Marronniers et Chênes pédonculés. Il est un peu regrettable que la vue vers le Nord de la commune soit complètement occultée par la végétation.

Dans l'ensemble, les arbres semblent en mauvais état sanitaire. Plantés selon une maille trop dense, mal taillés, ils ont filé en hauteur.

□ LES JARDINS PRIVES

- Les parcs des grandes demeures bourgeoises

Il est facile de les repérer grâce à la présence d'arbres de grande taille tels que des Marronniers ou des Tilleuls. Dans le secteur où ils sont situés, du fait de la faible présence du végétal dans la ville, ils contribuent à la qualité esthétique du site.

- Les petits jardins

Ils sont très peu accessibles visuellement dans le centre ville. Ce que l'on perçoit généralement, c'est la végétation qui déborde au-dessus des murs de pierre. Cette végétation a un rôle paysager et esthétique très important dans les rues étroites situées autour de la Collégiale.

Ailleurs et notamment dans les quartiers pavillonnaires, les jardins sont de qualité variable. On peut noter dans certains quartiers un effort de fleurissement important (ex: quartier pavillonnaire neuf à l'extrémité de la Rue de Belle issue).



Les revêtements de sol

Les revêtements de sol présents sur les espaces publics à Lamballe sont très homogènes.

□ LES RUES ET PLACES

De façon générale les rues et places sont bitumées. Se distinguent :

- la **rue du Docteur Calmette**, recouverte de pavés granites et de dalles granites pour les caniveaux.

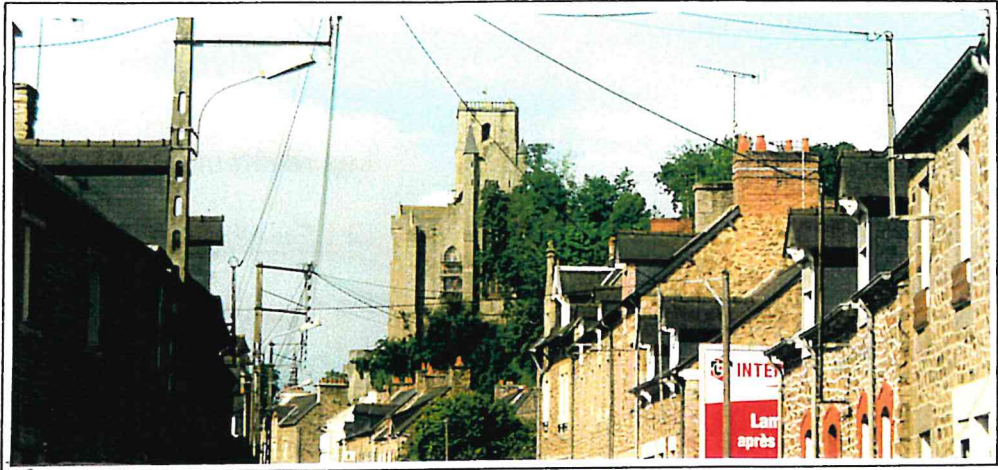
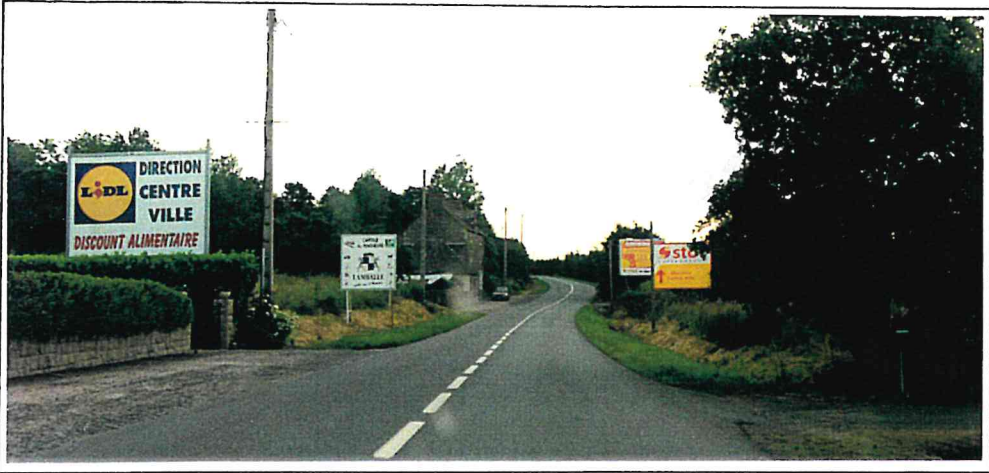
Ces matériaux sont tout à fait en cohérence avec l'identité bretonne de la commune. Il serait souhaitable qu'ils soient davantage présents notamment à l'intérieur du centre ancien.

- la **Place du marché** recouverte d'un matériau de type brique. Ce matériau de par sa couleur essentiellement n'est pas en harmonie avec l'architecture du centre ancien. Cet aspect se ressent d'autant mieux que le minéral est un élément essentiel de l'identité du centre ancien.

- la **rue Gustave Téry** qui présente un revêtement granite en partie centrale et le même revêtement que la Place du marché sur les bas-côtés.

□ LES PARCS

Les allées des parcs présentent le plus souvent un revêtement sablé, matériau le mieux adapté lorsque domine le caractère naturel (parc du Plan d'eau, de la Corne de Cerf,...). Le jardin public, qui affiche un caractère plus urbain, a des allées bitumées.



La publicité dans le paysage communal

La présence d'enseignes publicitaires peut perturber la lecture du paysage dans certains secteurs, elle peut détériorer des vues intéressantes voire les occulter complètement.

A Lamballe, les secteurs les plus concernés par cette publicité sont les entrées de ville et surtout :

- le Boulevard Georges Clémenceau,
- la Rue Mouéxigné,
- la Rue du Petit Lamballe,
- la Route de Saint-Brieuc à l'extérieur des quartiers pavillonnaires.

Les dispositifs les plus préjudiciables à la qualité du paysage sont :

- les panneaux situés dans le centre ancien qui le plus souvent portent atteinte à la qualité des vues sur le patrimoine architectural.
- les panneaux situés en milieu rural comme celles que l'on rencontre au Sud.

Il serait souhaitable qu'une meilleure gestion de la publicité soit mise en place sur le territoire communal. Il faudrait envisager de réglementer: la répartition des dispositifs, la taille des affiches, les distances d'implantation par rapport à la voie,...

Bibliographie

- *Lamballe et Penthièvre*, Maître Cornillet
- *La vie des Lamballais depuis l'an 1000*, Jean Martray, Ed. Les Presses Bretonnes, Saint Briec, 1974
- *Côte d'Emeraude*, Guide Gallimard
- *Vieilles demeures et vieilles gens*, Daniel de la Motte Rouge, 1977

